

histoire et PATRIMOINE  
DE hillion

*Bulletin n°6—Septembre 2018*



*Encuvement du Tertre Piquet*

**Prix : 5 euros**

## Organisation

Président Alain LAFROGNE  
Responsable de la  
publication Patrick CHANOT

Autres Membres du CA  
Marie-Paule MEHEUT  
Ludovic DERON  
André HELLIO  
Philippe BIHET  
Philippe GARREAU  
Pierre HILLION  
Roselyne DE MILLY

Le présent bulletin en version papier est en vente auprès de l'association au prix de 5,50 euros.

Abonnement pour deux numéros : 10 euros



[Page de couverture](#)

[Encuvement du tertre piquet \(page 6\)](#)

## Crédits et participations

Nous remercions particulièrement

André Hellio, Ludovic Déron, Philippe Garreau, Martine Ciofalo, Alain Lafrogne, Marie-Paule Meheut, Louise Lallée, Pierre Hillion, François Boulaire, et un soldat anonyme de la Guerre d'Algérie

## Sommaire :

- 3 Editorial

### Vie de l'association

- 4/5 Francis nous a quitté...  
Journée citoyenne  
Les 50 ans du CeRAA  
Ernest Gaillard  
Cérémonies commémoratives

### Recherches historiques

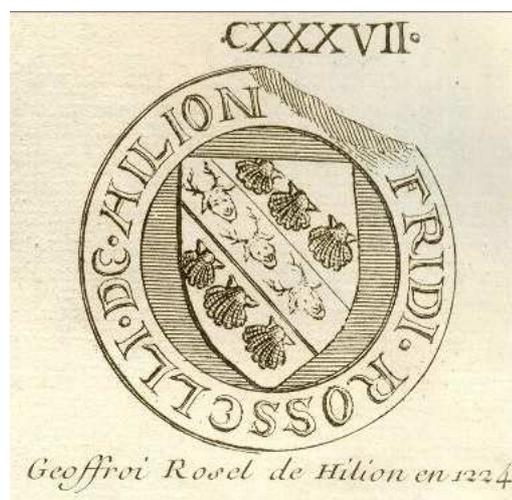
- 6 / 7 L'encuvement du Tertre Piquet
- 8 / 9 Les Hillion dans la guerre de cent ans
- 10/11 Une course-poursuite à Lamballe en 1718
- 12/15 Ollivier Provost, maire de Hillion de 1929 à 1935 (seconde partie)
- 16/17 Les routoirs de la Commune

### Mémoires contemporaines

- 18/19 Témoignage d'un ancien d'Algérie
- 20/21 Le Capitaine Louis le Prioux
- 22 Les bistrots de Lermot
- 23 Photo de classe 1945

### Information

- 24 « Hillion » officiellement « adopté » en Angleterre  
Souscription pour le livre « Hillion, un Village dans la Grande Guerre »



Armes de la famille de Hillion en 1224  
Voir article page 8/9

# Editorial



Nos recherches nous entraînent toujours plus loin, dans des directions parfois insoupçonnées, nous ouvrant des perspectives toujours nouvelles.

Le présent Bulletin donne un petit aperçu de ces recherches foisonnantes, que la mise en ligne de très nombreux documents numérisés permet de réaliser de façon approfondie. Les contacts noués avec des spécialistes permettent d'aller plus loin, et le collectage des mémoires d'habitants de la commune permet de sauvegarder, pendant qu'il est encore temps, de précieux souvenirs.

L'éventail des articles de ce numéro est large, du XIV<sup>e</sup> siècle avec la branche anglaise des chevaliers de Hillion présents à la bataille de Crécy, aux souvenirs de la guerre d'Algérie, et aux témoignages de la vie à Hillion pendant les Trente Glorieuses. Pour diversifier les thèmes abordés, nous avons décidé de ne pas consacrer plus de 4 pages à un même article : mais ce n'est parfois pas suffisant pour épuiser le sujet.

Aussi, commençons-nous à publier des articles sous forme de « feuilleton » : c'est le cas de la vie d'Ollivier Provost, maire au début du XX<sup>e</sup> siècle, et l'affaire Obtaire, dont nous poursuivons les récits.

Ces recherches ont été conduites en parallèle à la rédaction du livre « Hillion, un village dans la Grande Guerre », ouvrage majeur de la mémoire locale de cette période que nous allons commémorer de façon marquée en novembre prochain, en partenariat avec la mairie. Celle-ci a décidé de mettre à disposition la salle du Conseil pour une exposition très documentée, avec de nombreux objets.

Un spectacle créé par l'association et la troupe de Théâtre « Rire et faire Rire », avec participations d'enfants, sera présenté le 10 novembre. Prenez bonne note des dates de ces différentes manifestations, nous vous attendons !

Alain LAFROGNE  
Président

## Francis nous a quitté...

Dès le début de septembre 2017, l'un de ses premiers gestes de jeune retraité, impatient de partager ses passions, a été de rejoindre notre association. Il a participé activement à nos réunions et nous a proposé d'utiliser ses compétences dans le domaine du SIG (Système d'Information Géographique) qu'il avait enseigné à l'Ecole de Saint Ilan, et en matière de connaissance du paysage et de la botanique.

Nous lui avons suggéré de réaliser la cartographie des implantations humaines sur la commune de Hillion, pendant la période néolithique, la protohistoire et la période gallo-romaine : il a été

immédiatement enthousiaste, cela ne lui posait pas de problème ! Modéliser en 3D l'église primitive de Hillion datant du XI<sup>e</sup> siècle ? : « je m'en charge, je sais faire ».

Il nous avait également proposé un inventaire des arbres remarquables de la commune et une lecture de ses



Francis Robreau

paysages, riche de ses diversités.

Et puis, sa santé s'est vite dégradée, il n'a pas pu participer à nos activités...

Il n'est pas resté longtemps dans l'association, mais sa riche personnalité, ses talents divers, son savoir-faire dans diffé-

rents domaines, son énergie et son enthousiasme nous ont marqués et nous font déjà défaut.

## Journée citoyenne



L'équipe au Tertre Piquet

Depuis son origine à Hillion, notre association participe activement à la Journée Citoyenne qui rassemble de nombreux habitants. Nous avons été à l'initiative de 3 projets : la restauration de l'abri douanier de Saint Guimond, la réhabilitation de la fontaine et du lavoir Tual, et la remise en état de l'encuvement du Tertre Piquet. Nous pilotons ces projets, la réalisation étant effectuée par quelques adhérents, ainsi que des bénévoles et

des jeunes du Centre Jacques Cartier. Ces ouvrages qui n'étaient plus visibles retrouvent une nouvelle vie !

Cette année, les travaux de la fontaine Tual ont nécessité plusieurs journées de travail en préalable à la Journée Citoyenne du 26 mai. Les principaux travaux sont achevés, il reste cependant quelques travaux de maçonnerie de collecte des eaux de ruissellement en provenance du chemin des lavandières à réaliser, à compléter l'escalier et surtout à reconstruire la voûte

de la fontaine. Ce projet est piloté par Alain Lafrogne.

La restauration de l'encuvement du Tertre Piquet a été réalisée sous la responsabilité de Philippe Garreau, notre spécialiste de la guerre 39-45, avec la présence de 6 bénévoles dont 3 adhérents. On trouvera plus loin (pages 6/7) un article sur ce remarquable ouvrage défensif et d'autres construits par les allemands.

## Les 50 ans du CeRAA

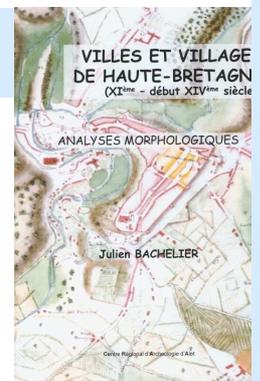
Notre association a noué des liens étroits avec le Centre Régional Archéologique d'Alet, notamment pour réaliser des prospections archéologiques terrestres. Depuis un peu plus de 50 ans, ce Centre a effectué de multiples recherches, tant par voie aérienne que terrestre, et a publié ses travaux dans « Les Cahiers du CeRAA » et des ouvrages spécifiques. Les deux journées du 2 et 3 juin ont fait l'objet de portes ouvertes du Centre situé à Saint Malo, et de visites guidées de sites archéolo-

giques.

Au cours d'une rencontre avec la directrice, Catherine Bizien-Jaglin, ont été abordés les recherches potentielles à réaliser sur les sites de Bonabri et de la Grandville reconnus comme importants. Pour le premier, le four découvert en 1961 et les structures doivent nous inciter à une prospection superficielle préliminaire. Le second est à surveiller car les travaux de renaturation du site par le Conservatoire National du Littoral doivent commencer en sep-

tembre.

En consultant la bibliothèque du CeRAA, nous avons fait l'acquisition du livre « Villes et villages de Haute Bretagne (XI<sup>e</sup>-début XIV<sup>e</sup> siècles) analyse morphologique » dont la méthodologie sera précieuse pour la connaissance du bourg de Hillion.



## Ernest Gaillard, maire et historien de la commune

Pendant plus de 40 années, de 1948 à 1989, en tant que maire, Ernest Gaillard s'est consacré au développement de la commune, déployant beaucoup d'énergie pour la transformer, créer de multiples infrastructures, et la faire entrer dans la modernité. Beaucoup d'habitants savent également qu'il avait une grande passion pour l'histoire de la commune à travers les siècles, qui l'a conduit à effectuer inlassablement des recherches, tant dans les archives communales que départementales. Il a conduit ses recherches pendant ses divers mandats, et les a poursuivis pendant sa retraite. Ses travaux ont fait l'objet de six publications par l'association Tout l'Fourbi (terme qui était cher à Ernest Gaillard), sous la conduite de ses enfants Marie-France et Michel.

Notre association doit beaucoup à Ernest Gaillard dont les recherches ont parfois servi de base à nos propres investigations. L'association Tout l'Fourbi achève sa mission. Au cours d'une sympathique manifestation organisée dans le square Ernest Gaillard le 3 juillet, elle a fait don d'un jeu des livres d'Ernest Gaillard sur l'histoire de Hillion à notre association, ainsi qu'à l'association « Flâneries en art modeste ».

Nous ne manquerons pas de rendre hommage à Ernest Gaillard dans notre série initiée dans les numéros 5 et 6 « les Maires de Hillion » avec un portrait complet lors d'un prochain bulletin.

## Cérémonies commémoratives

L'association s'implique régulièrement dans les commémorations des guerres, afin de garder et de cultiver un lien avec les anciens combattants, source de la mémoire contemporaine. Plusieurs adhérents ont participé ainsi aux cérémonies du 19 mars (fin de la guerre d'Algérie), du 8 mai et du 8 juillet.

Cette date est moins connue. Tous les ans, les amicales des « Cols bleus », c'est-à-dire des anciens marins de la marine nationale (engagés ou appelés), commémorent la tragédie de Mers El Kebir, épisode sanglant du début de la dernière guerre mondiale, au cours duquel, du 3 au 5 juillet 1940, la flotte anglaise a détruit une escadre de la marine française avant qu'elle ne soit remise au gouvernement de Vichy.



Le Cuirassé « Bretagne » en feu

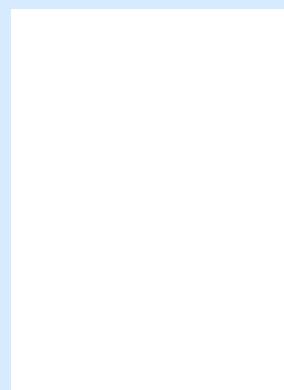
L'armistice du 22 juin 1940 prévoyait de laisser la flotte française sous commandement français en lui imposant une stricte neutralité, et le Royaume-Uni, alors seul devant l'ennemi allemand et italien, craignait que le gouvernement français ne finisse par livrer la flotte française aux forces de l'Axe, ce qui aurait fait courir un péril mortel au Royaume-Uni.

L'attaque britannique fit 1 295 morts chez les marins français. Les pertes les plus terribles étant celles du cuirassé Bretagne, qui chavira et coula lors de l'attaque du 3 juillet, avec 997 morts, dont deux hillionnais, Pierre Aubin et Jean Le Mounier. Un autre marin hillionnais, Mathurin Campion, qui avait fait la guerre 14-18, embarqué sur le Provence, en réchappa.

## L'encuvement du Tertre Piquet



*Monnaie*





Barde

Les

## Les Hillion dans la Guerre de Cent ans

Plus de trois siècles après la bataille d'Hastings et l'invasion de l'Angleterre (1066), les descendants des chevaliers de Hillion, devenus Anglais, ont aussi combattu auprès du Prince Noir, Edouard III, à Crécy (1346), et dans l'armée d'Henry V à Azincourt (1415). Deux cuisantes défaites françaises... On ne sait s'ils ont croisé sur les champs de bataille leurs cousins bretons qui, eux, servaient dans les armées du duc de Bretagne

L'étonnante épopée des Hillion réserve décidément des surprises. Nous expliquons en 2015 (1) comment deux personnages originaires de Hillion, Hervé et Tihel de Hillion, avec de nombreux bretons (environ 3 000 sur les 8 000 combattants), avaient participé à la fameuse bataille d'Hastings, le 14 octobre 1066, puis à l'invasion de l'Angleterre.

Répondant à l'ost de leur seigneur direct, Eudes de Penthievre, qui régnait alors, entre autres terres, sur la chàtellenie de Lamballe, les Hillion, après la victoire, avaient reçu en contrepartie, comme la plupart des participants, des domaines dans une Angleterre désormais dirigée par le duc de Normandie, Guillaume le Conquérant.

Guillaume, en promettant du butin, avait pu recruter bien au-delà des frontières de son duché, et c'est tout naturellement qu'il s'était aussi adressé à son cousin Eudes de Penthievre (2), qui régna pendant 44 ans sur le Penthievre. (De 1035 à 1079).

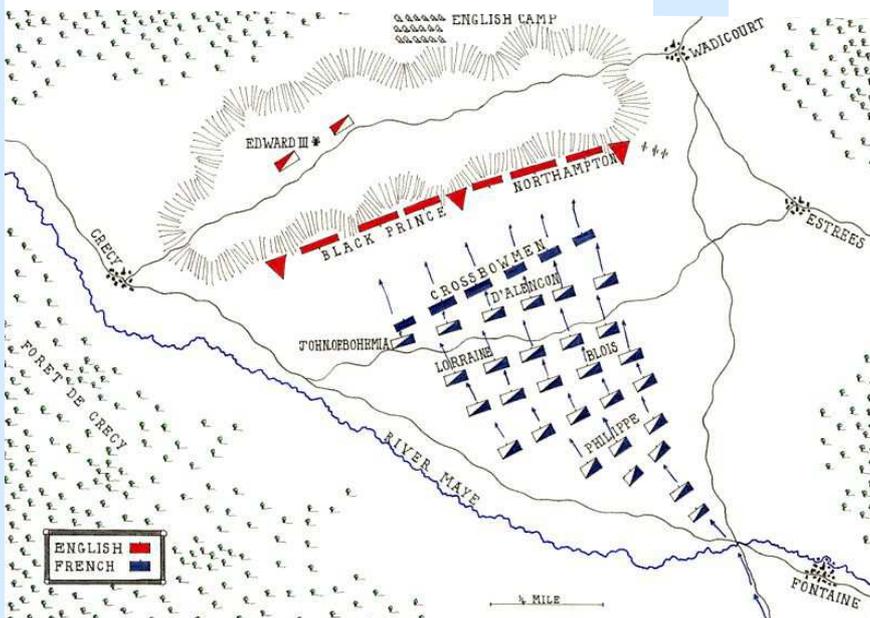
Nous avons décrit dans le détail, grâce au *Domesday Book*, aux manuscrits de l'époque et au travail des historiens britanniques, non seulement les domaines attribués à Hervé de Hillion dans le Devon, et à Tihel de Hillion dans l'Essex, le Norfolk et le Suffolk, mais aussi la descen-



Bataille de Crécy 1346

dance anglaise de ces deux personnages, à l'aide des comptes rendus des enquêteurs royaux de la Couronne (3).

Nous avons aussi relaté, sources à l'appui, le destin de la branche bretonne des Hillion, « noblesse d'épée au service du duc », qui apparaît dès 1216 dans les manuscrits des abbayes bretonnes, avec Rolland de Hillion, croisé en 1236, fils de Geoffroy Roussel de Hillion sénéchal de Lamballe en 1224, Jehan, Lancelot et Guillaume de Hillion, membre de l'escorte rapprochée du duc Jean V... tous appartenant au monde guerrier de la chevalerie.



### Familles bretonnes d'Angleterre

La recherche historique est un puits sans fond. Et c'est finalement en creusant plus profondément les œuvres des historiens britanniques de référence que sont Michael Jones et John Horace Round, que nous pouvons aujourd'hui ajouter un épisode à la longue histoire des Hillion - et de Hillion - à travers les siècles.

C'est dans son livre « *The Creation of Brittany. A Late Medieval State* » (Ed. The Hambleton Press. 1988), que Michael Jones, spécialiste d'histoire médiévale et du duché de Bretagne, dont l'expertise est reconnue des deux côtés de la Manche, nous montre la voie.

Dans son chapitre sur « quelques familles bretonnes en Angleterre après la conquête nor-

membres de la famille « Helion » dont on sait désormais avec certitude qu'il s'agit de la traduction bretonne de Hillion et non pas de Helléan (voir article page 24) :

« La mobilité sociale pouvait aussi bien descendre ou monter, explique en Français dans le texte Michael Jones. Si les derniers descendants, au Moyen Âge, de Tihel de Helion livrèrent bataille à Crécy et à Azincourt, les domaines familiaux étaient déjà dans une large mesure sortis de leurs mains au cours du début du XIIIe siècle, par suites de dettes contractées envers la Couronne... ». (Page 79)

Jones place alors un alinéa à la fin de sa phrase pour citer sa source : J.H. Round, Helion of Helion's Bumpstead, Transactions of the Essex Archaeological Society, New series VIII (1903), 187-191 ; Sanders pages 121-122, 132-133.

Ne restait plus qu'à exhumer cette publication de l'illustre Round, extraite donc des travaux de la « Société archéologique de l'Essex », un texte de cinq pages daté de 1900, fort heureusement disponible sur le net.



Bataille d'Azincourt 1415

John H. Round est célèbre pour avoir traduit, au début du siècle dernier, une partie du Domesday Book, du latin abrégé à l'anglais, mais aussi pour avoir étudié un autre fameux manuscrit : le « Red Book of the Exchequer ». Et, à la lumière de ces documents, Round s'étonne même de pouvoir retracer « with extraordinary precision » ce que sont devenus les « manors » (seigneuries) des Helion. (Domaines que nous avons déjà mentionnés en 2015 dans « Hillion, une famille, un village »).

La guerre de Cent Ans est un conflit de succession entrecoupé de trêves plus ou moins longues, opposant de 1337 à 1453 la dynastie des Plantagenêt à celle des Valois, et à travers elles les royaumes d'Angleterre, de France et le duché de Bretagne.

Au début du XIVe siècle, trois axes de tensions favorisent son émergence :

Une crise démographique conjuguée à une stagnation économique du fait de l'alourdissement de la pression fiscale seigneuriale ;

Les constants affrontements entre Plantagenêt et Capétiens pour la souveraineté et le contrôle des fiefs de Guyenne ;

Le conflit dynastique pour la couronne de France qui naît en 1328 à la mort de Charles IV, dernier fils de Philippe IV.

L'Angleterre gagnera plusieurs victoires pendant ce conflit (Crécy 1346 ; Azincourt 1415) avant d'être totalement repoussée du territoire français en 1453 (à l'exception de Calais)

### Robert Helion et ses trois archers à cheval

Après une longue description des différents mariages et héritages de ces Helion de Bumpstead jusqu'au 15<sup>e</sup> siècle, Round évoque l'extinction du nom dans l'Essex : « But before their name had passed away, they had done their duty on the battle-field ; a Helion fought at Crecy, and a Helion fought at Agincourt ». (traduction : « Mais avant que leur nom ne disparaisse, ils avaient fait leur devoir sur le champ de bataille ; un Helion a combattu à Crécy, et un Helion a combattu à Azincourt »).

J.H. Round cite alors sa source : les écrits du General Wrottesley qui montrent que deux mois avant la bataille de Crecy : « John, fils de Henry Helyoun de Bumpstede a rejoint la suite du Prince Noir ».

« Et j'ai trouvé au British Museum, ajoute J.H. Round, l'originale « indenture of war », par laquelle Robert Helion, parmi six écuyers, s'engageait à servir le Roi Henry V pour une année Outre-Manche, amenant à sa suite, comme le firent les autres écuyers, trois archers à cheval... ».

Nous ne reviendrons pas ici – ce n'est pas le sujet - sur les batailles de Crécy et Azincourt, désastreuses pour les Français. Nous nous arrêterons seulement sur l'étonnant destin de ces Bretons, devenus Anglais à coups d'épée en 1066, revenus en soldats de l'autre côté de la « Mer bretonne » en 1346 et 1415, face peut-être, sur le champ de bataille, à leurs cousins qui guerroyaient quant à eux dans l'armée du duc de Bretagne...

- (1) « Bretons de la bataille d'Hastings. Hillion, une famille, un village ». 155 p. Pierre Hillion. 2015.
- (2) Eudes, Eudon, ou Eon de Penthièvre, était le frère cadet du duc de Bretagne Alain III.
- (3) « Visitation du Comté du Devon de 1564 et de 1620, (Ed. F.T. Colby), enquêtes publiées en 1881 à partir des manuscrits originaux.
- (4) Voir notamment « Histoire de Bretagne. Mémoires pour servir de preuves à l'Histoire ecclésiastique et civile de Bretagne ». Dom Morice. 1754.

## Une course-poursuite à Lamballe en 1718

Nous avons déjà mentionné dans le numéro 5 les déboires matrimoniaux ainsi que la vie quelque peu atypique— pour l'époque— du Comte d'Obtaire, seigneur de Carbien.

Nous avons évoqué dans le numéro 2 son histoire judiciaire en 1718, après l'agression qu'il a commise avec le dénommé René Hamon, dit « la sonde », barbier et chirurgien de la Salle Verte contre un dragon du Roi et un commanditaire aux saisies (Glé) tous deux venus s'aventurer dans le bourg de Hillion.

Nous reprendrons et développerons cette histoire sous forme de feuilleton à partir du numéro 7.

Pour commencer, nous vous livrons in-extenso la plainte d'un archer de la maréchaussée de Bretagne, le sieur René Rault qui fut également molesté dans Lamballe par notre désormais fameux Obtaire.

### Optaire – affaire Rault – 28 avril 1718 –

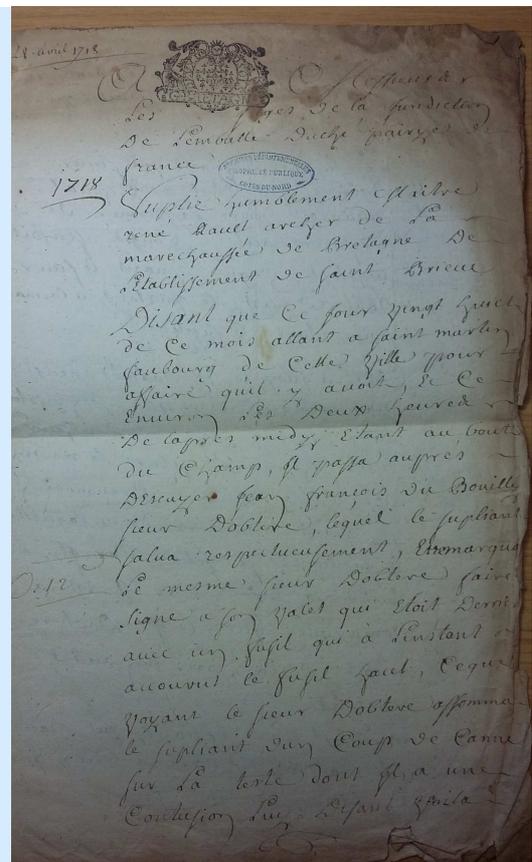
A messieurs les juges de la juridiction de Lamballe, duché, pairie de France

Supplie humblement Maître René Rault archer de la maréchaussée de Bretagne de l'établissement de Saint-Brieuc.

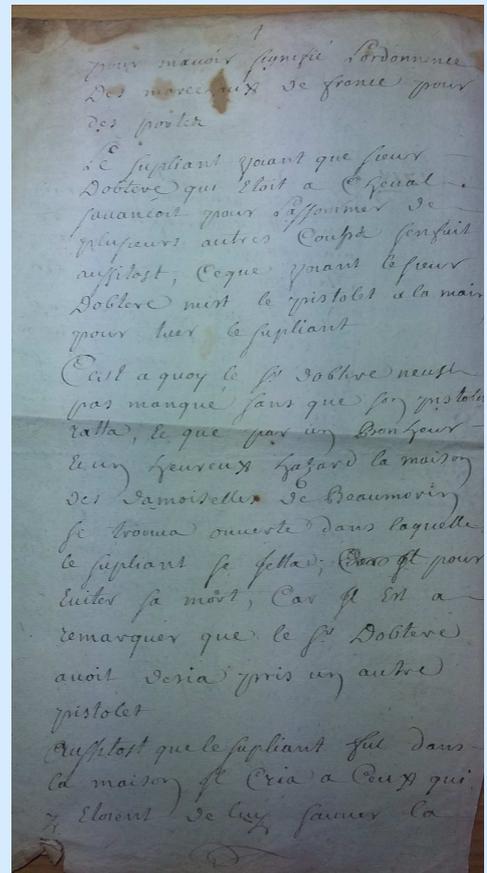
Disant que ce jour vingt huit de ce mois allant à Saint Martin faubourg de cette ville pour affaire qu'il y avait, et ce environ les deux heures de l'après-midi, étant au bout du champ, il passa auprès d'Ecuyer Jean François du Bouilly, sieur d'Obtaire, lequel le suppliant salua respectueusement, et remarqua le même sieur d'Obtaire faire signe à son valet qui était derrière avec un fusil qui à l'instant accourut, le fusil haut. Ce que voyant le sieur d'Obtaire assomma le suppliant d'un coup de canne sur la tête dont il a une contusion, lui disant voilà pour m'avoir signifier l'ordonnance des maréchaux de France pour des protêts.

Le suppliant voyant que Sieur d'Obtaire qui était à cheval s'avançait pour l'assommer de plusieurs autres coups s'enfuit aussitôt, ce que voyant le sieur d'Obtaire mit le pistolet à la main pour tuer le suppliant.

C'est à quoi le sieur d'Obtaire n'eut pas manqué sans que son pistolet ratât et que par un bonheur et un heu-



Procédure contre le sieur d'Obtaire, requête de René Rault, plaignant 28 avril 1718 AD 22. B610



reux hasard la maison des demoiselles de Beaumorin se trouva ouverte dans laquelle le suppliant se jeta céans pour éviter la mort, car il est à remarquer que le sieur d'Obtaire avait déjà pris un autre pistolet.

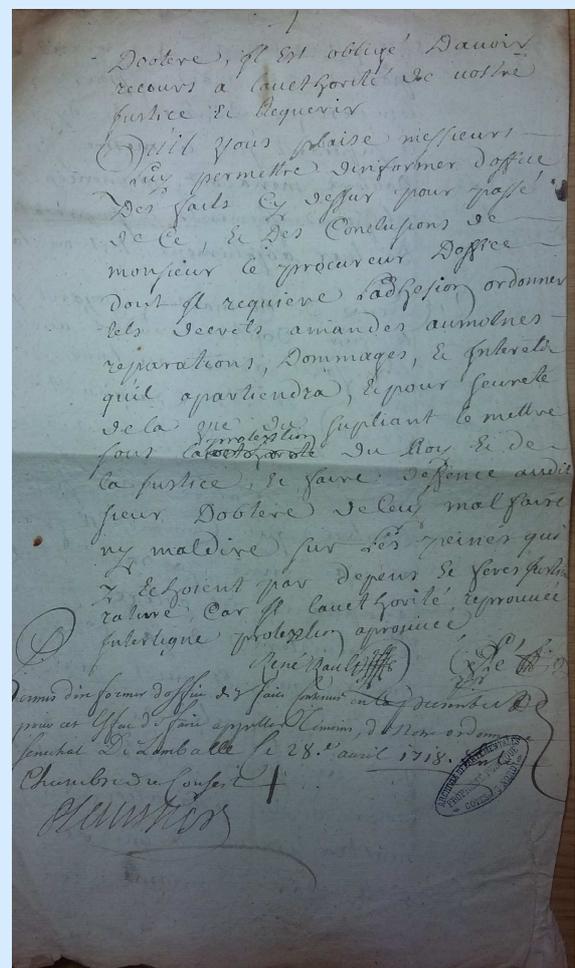
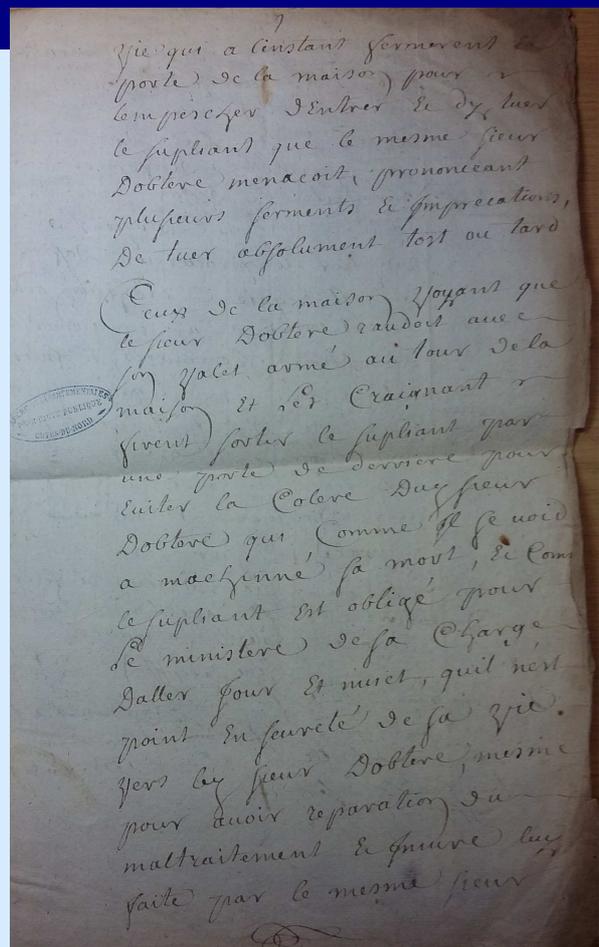
Aussitôt que le suppliant fut dans la maison, il cria à ceux qui y étaient de lui sauver la vie à l'instant fermèrent la porte de la maison pour l'empêcher d'y entrer de d'y tuer le suppliant que le même sieur d'Obtaire menaçait, prononçant plusieurs serments et imprécations de le tuer absolument tôt ou tard.

Ceux de la maison voyant que le sieur d'Obtaire rodait avec son valet armé autour de la maison et le craignant firent sortir le suppliant par une porte de derrière pour éviter la colère du sieur d'Obtaire qui comme il se voit à machiner sa mort, et comme le suppliant est obligé pour le ministère de sa charge d'aller jour et nuit, qu'il n'est point en sûreté de sa vie vers le sieur d'Obtaire même pour avoir réparation du maltraitement et injure lui faite par le même sieur d'Obtaire, il est obligé d'avoir recours à l'autorité de notre justice et requérir.

Qu'il vous plaise messieurs lui permettre d'informer d'office les faits ci-dessus pour passer de ce, et des conclusions de monsieur le procureur d'office dont il requiert l'adhésion ordonner rets décrets amendes et intérêts qu'il appartiendra et pour sûreté de la que suppliant le mettre sous la protection du Roy et de la justice, et faire défense au dit sieur d'Obtaire ne leur mal faire ni maldire sur les peines qui y étoient par dépens et faire justice (rature) par l'autorité reprobée, protection approuvée  
René Rault, Glé (\*)

Permis d'informer d'office et de faire conserver en la présente pour cet effet d'y faire appeler témoins de notre ordonnance, sénéchal de Lamballe le 28 avril 1718  
Chambre du conseil  
Signature ?

(\*) Notons que Glé, commissaire aux saisies sera le personnage principal de la future altercation du Comte d'Obtaire dans le bourg de Hillion quelques mois plus tard.



## Ollivier Provost, maire de Hillion de 1919 à 1935

### Seconde partie



45 - HILLION.  
Le Monument aux Morts pour la Patrie et le Calvaire.

Monument  
aux morts du  
Bourg de  
Hillion

Une grande majorité des délibérations du conseil municipal durant les 16 ans de mandat d'Ollivier Provost concernent, il faut bien le dire, des sujets généraux :

assistance aux familles nombreuses et aux familles pauvres, réfection des bâtiments communaux, amélioration de la vicinalité.

Il aura à cœur néanmoins de développer et favoriser l'école laïque. Avant son mandat, l'école « du diable » n'a que peu d'élèves. Quels que soient les opinions politiques des parents, républicains ou conservateurs, l'école catholique a la préférence.

En 1913, l'école privée de garçons du bourg de Hillion a 97 élèves et l'école publique de garçons 14. Pour les filles, le rapport est de 62 contre 9 ! Et à Saint-René, où il y a dans les deux cas de figure (publique et privé) une école mixte, il y a 76 élèves dans l'école privée et 15 dans l'école publique. Bien souvent, une partie des enfants mis à l'école publique sont des enfants de l'Assistance Publique.

Ce rapport, bien qu'il ne s'inversera pas à la fin du mandat d'Ollivier Provost tendra à se réduire, mais comme d'autres décisions « républicaines » attiseront les relations de la Mairie et de l'Eglise.

Le premier sujet de fâcherie interviendra en 1920 pour la construction du monument aux morts de la Grande Guerre. Le Maire veut un monument simple, sans signe religieux. Le Recteur veut une grande croix. Un compromis sera trouvé avec un monument « simple » et

une petite croix. L'année suivante, il faudra évidemment ériger un autre monument aux morts à Saint-René.

Ollivier Provost est attentif à l'éducation. Il n'hésitera pas à supprimer les allocations à 9 familles pour infraction à la loi scolaire. Certains agriculteurs faisaient travailler leurs enfants alors qu'ils auraient dû être encore à l'école. (délibération du 1<sup>er</sup> aout 1920)

Mais il ne veut pas apparaître trop sectaire, et cette même année, il fait voter une enveloppe de travaux pour la rénovation du presbytère du bourg pour une somme de 4500 francs (délibération du 28 novembre 1920). Mais il ne faut pas non plus trop exagérer, il refuse dans la foulée une subvention pour le chauffage des écoles libres (délibération du 29 mai 1921). Le 21 aout suivant, il fait voter un emprunt de 15500 francs pour des travaux dans les écoles publiques.

L'ancienne maison d'école désormais nommée « Judaël » et qui avait devenu bien de la mairie en 1895 après les lois de laïcisation des écoles avait été loué au bedeau René Pelé, puis à sa fille. Mais il était dans un état de délabrement avancé. Le Maire décide d'une vente de ce bien par adjudication. Ce sera un tollé du Recteur et du conseil paroissial allant jusqu'à l'excommunication des conseillers qui avaient voté cette délibération (délibération du 11 décembre 1921)

En 1922, un troisième conflit éclatera entre la municipalité et la paroisse. Il concernera le règlement des cimetières.

La délibération du 28 mai 1922 est claire :

« Aucune inhumation ne pourra être faite pour les enfants mort-nés sans un permis délivré par la mairie. Il ne sera pas tenu compte de la religion du défunt ni du genre de mort auquel il aura succombé »

Seul le Maire a la police du cimetière alors que jusqu'à là, elle était sous la responsabilité du ministère du culte. Cette intrusion laïque dans un domaine réservé au clergé apparaît comme une déchristianisation de la société pour l'Abbé Gallo.

En 1923, le conseil municipal accorde une subvention de 300 francs afin qu'on puisse servir aux enfants de toutes les écoles une soupe chaude le midi. Cette année-là sera aussi celle de l'installation d'une cabine téléphonique pour le bourg de Saint-René et la création du syndicat intercommunal d'électrification (délibération du 11 février 1923)



Ecole publique en 1924

Olivier Provost demande à l'administration un instituteur laïc pour l'école de Saint René. Cela n'est malheureusement pas suivi d'effet. Il mentionne dans sa réprobation que « les électeurs de Saint-René sont de fervents républicains »

En 1924, hors l'électrification de la commune à prévoir, Hillion se développe avec la construction de la ligne Yffiniac-

Matignon et l'érection d'un grand viaduc pour franchir le Gouessant. Créée entre 1924 et 1925, la ligne d'Yffiniac à Matignon, cette ligne touristique

avec ses 51,5

km, était la plus longue du réseau des Côtes-du-Nord. Elle passait par Yffiniac, les Aubiers, Hillion, la Granville, les Ponts Neufs, Morieux, Planguenoual, Saint-Alban, Dahouet, le Val-André, Pléneuf, Saint-Pabu, Caroual, Erquy, les Hôpitaux, Plurien, Sables-d'Or-les-Pins, le Pont-Bourdais, Pléhérel, Plévenon, Port-à-la-Duc, Pléboule, Hénanbihen et Matignon. Elle disparut en décembre 1949.

Même si elle n'est pas de la compétence de la commune, la vicinalité proche est de son ressort. Il faut créer des voies de passage pour desservir les champs en bas-côté et rendre praticables les passages à niveau.

Aux élections de 1925, l'action du Maire n'a pas dû être trouvée trop mauvaise, car toute sa liste passe en totalité et il est réélu Maire le 17 mai, avec Louis Pensart comme premier adjoint et Jean Meheut, comme adjoint spécial de Saint-René.

Cette année-là, la municipalité se rend compte que la toiture du clocher de l'église Saint-Jean Baptiste est irréparable. Une toiture neuve s'impose ainsi que la pose d'un paratonnerre. Un budget de 11000 francs est voté. (délibération du 22 novembre 1925)



Ligne d'Yffiniac à Matignon

Le 5 août 1925, c'est aussi un coup de tonnerre sur la petite bourgade. Georges Palante, professeur de philosophie et écrivain, se suicide dans sa maison de La Grandville.

Le Maire fait aussi construire de nouveaux lavoirs (St Guimond, le bourg et St René) et prévoit le forage d'un puits aux Grèves, qui sont dépourvues d'eau potable.

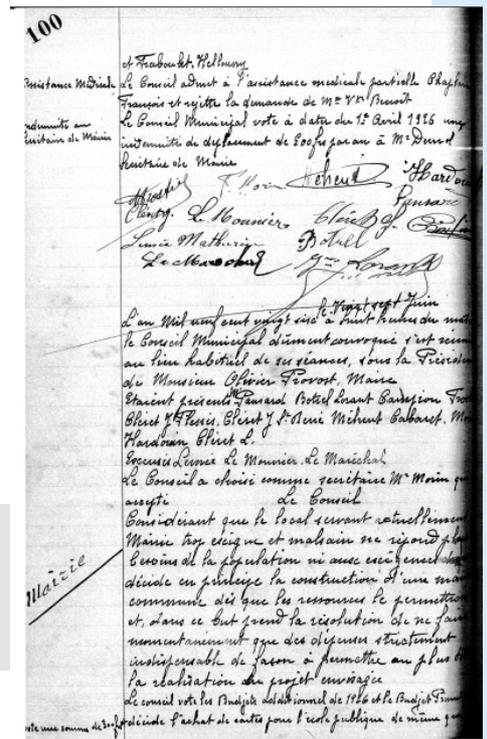
En 1926, le conseil municipal trouve le local affecté à la mairie trop exigu (il se trouvait dans une salle de l'école publique actuelle) et décide de voter un budget pour



La nouvelle mairie en 1928

construire une mairie neuve. Ce sera le quatrième conflit avec le recteur. Le maire choisira pour construire l'édifice le terrain proche de la maison Le Mounier (appartenant auparavant à la fabrique de Hillion et vendu en 1921). Mais pour ériger ce bâtiment, il faudra couper les arbres de l'allée qui mène au presbytère. Le recteur et le conseil paroissial crie à l'anticléricalisme. De plus, la mairie sera face à l'église et proclamera haut les valeurs de la République. La « guéguerre » va désormais s'envenimer. La nouvelle mairie est terminée en février 1928.

Les conseils municipaux se succèdent sans faire de nouvelles polémiques, assistance diverse, assurances, interdiction d'introduire des objets malpropres dans les lavoirs, inscription des noms sur le monument aux morts aux frais des familles.



Délibération municipale de la construction de la mairie



Obsèques Georges Palante

# Ollivier Provost, maire de Hillion de 1919 à 1935

## Seconde partie

En 1929, nouvelle élection municipale et même résultat. La liste Provost passe.

En 1930, le projet d'électrification avance et le principe d'y raccorder les deux bourgs est prise (délibération du 18 mai 1930)

Parallèlement, le conflit avec le Recteur s'est envenimé. Ce dernier commence à faire sonner les cloches pour chaque mariage religieux dès la célébration du mariage civil. Comme la mairie est près de l'église, les discours sont inaudibles.

Ollivier Provost prend l'arrêté suivant le 30 avril 1930

*Nous Maire de la commune de Hillion*

*Vu les lois du 5 avril 1884 et 3 décembre 1905*

*Vu le décret du 16 mars 1908 portant règlement d'administration publique en ce qui concerne l'application de la loi du 9 décembre 1905 sur la séparation des Eglises et de l'Etat,*

*Considérant qu'à défaut d'association cultuelle constituée et succédant aux fabriques d'Eglises pour régler les sonneries de cloches, il nous appartient dès lors d'agir conformément aux règles du droit commun en vertu des pouvoirs de police qui nous sont confiées par les lois et règlements en vigueur.*

*Considérant d'autre part que la célébration des mariages civils exige le plus grand silence, qu'elle ne peut être troublée par les sonneries de cloches.*

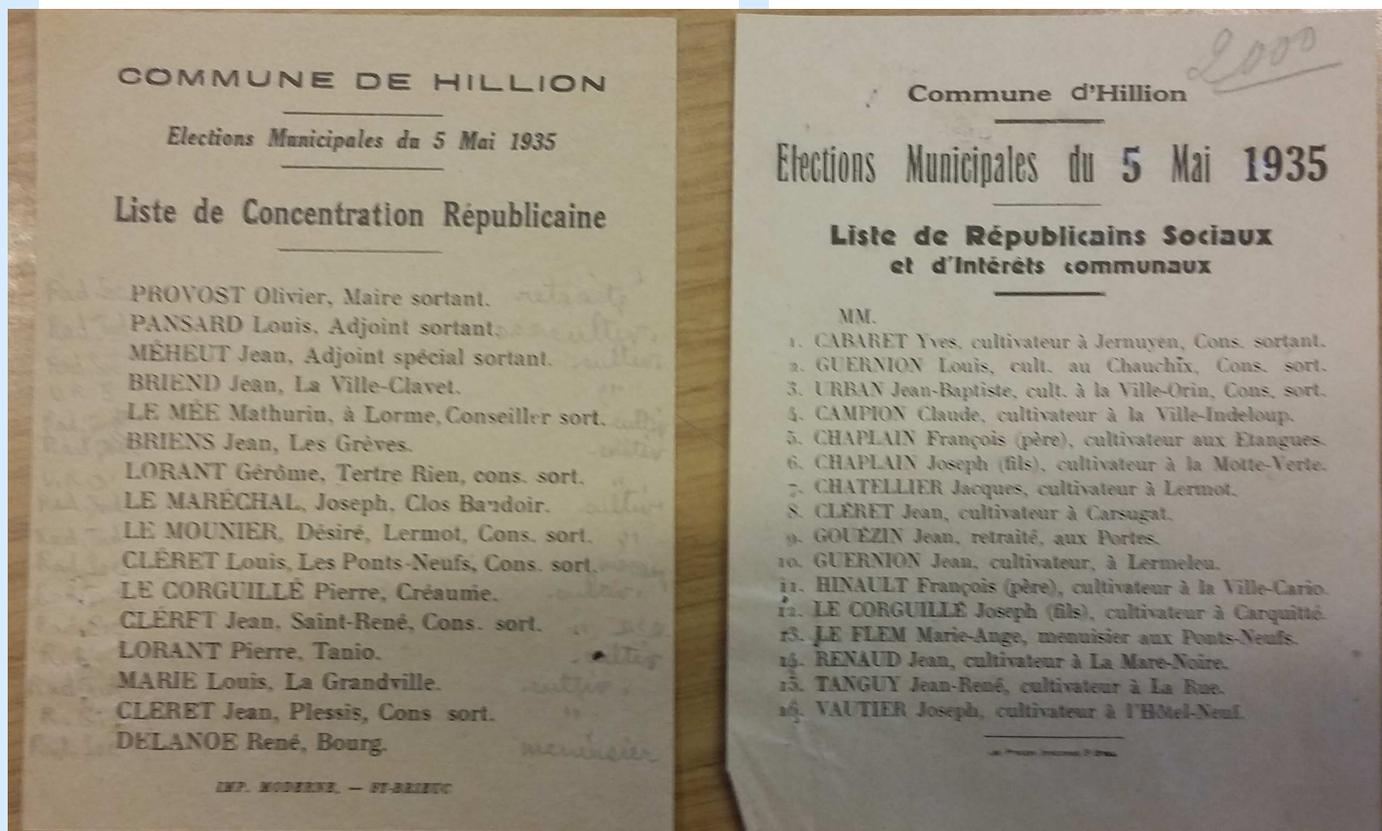
Arrêtons

*Art 1 : Dans les églises et chapelles, les sonneries de cloches sont interrompues pendant la célébration des mariages civils et ne peuvent être reprises qu'après la sortie de l'assistance de la salle des mariages.*

*Art 2 : Le Maire et les adjoints sont chargés de l'exécution du présent arrêté dont les contraventions seront poursuivies conformément à la loi.*

Ce conflit finira par se calmer, mais les rancœurs resteront tenaces.

Les cahiers de délibérations du conseil municipal attestent d'un fait culturel en 1932 : les ateliers de distillation. Le Conseil se plaint que le seul atelier de distillation de la commune situé au Pont Harcouet est engorgé par un afflux de véhicules considérables et que d'autre part, un seul atelier oblige des personnes à faire beaucoup de chemin et d'occasionner une perte de temps. Il demande donc au directeur des contributions directes l'autorisation d'ouvrir un autre atelier de distillation à Fontreven où se trouve de l'eau en abondance et un fossé qui permet facilement l'évacuation des résidus.



Elections 1935—composition des deux listes



Usine du Pont Rolland

.En 1933 et 1934, Ollivier Provost achève le projet d'électrification de la commune. Une partie de la population y est défavorable pour des raisons qui tiennent au coût de l'installation mais aussi de la peur d'une évolution technologique. La commune

sera complètement électrifiée aux lendemains de la seconde guerre mondiale.

C'est lui qui sera élu maire le 18 mai 1935. Ollivier Provost restera à ses côtés pendant un certain temps. De mauvaises langues prétendent qu'il a continué à diriger la mairie pendant les sept ans qu'il devait vivre encore.

En 1936, Ollivier Provost sera fait chevalier de la légion d'honneur. Ne l'ayant toujours pas reçue en 1937, il se fendra d'un courrier pour la réclamer. Ce sera chose faite cette année-là.

Le 4 mars 1942, il décède dans sa maison de Carberon à l'âge de 76 ans. Son épouse le suivra le 9 mars 1945. Ils sont enterrés tous deux avec leur fils Lucien au cimetière de Hillion.

Dans les années 1950, le maire Ernest Gaillard, qui lui devait beaucoup en terme de valeurs sociétales lui donnera le nom d'une rue importante du bourg de Hillion. Cette décision, non validée par le conseil le sera définitivement le 24 janvier 1976.



Tombe Famille Provost au cimetière de Hillion

LEGION D'HONNEUR. NOM: Provost

PREMIER DE LA MATRIQUE: 212302

Personne: Ollivier, Louis, Marie

né le: 23 février 1865

à: St-Brendan (Cotes du Nord)

à été nommé **Chevalier** de la Légion d'Honneur

par décret du 21 JAN 1936 rendu sur le rapport du Ministre de J. Fribourg

pour prendre rang du \_\_\_\_\_ en qualité de Chevalier

d' Hillion (Cotes du Nord)

82.4. 9 FEV 1937 BREVET FAIT du brevet de traitement

Date de départ: 20 FEV 1936 23 JUL 1937

promu au grade d' **Officier** de la Légion d'Honneur

par décret du \_\_\_\_\_ rendu sur le rapport du Ministre de \_\_\_\_\_

pour prendre rang du \_\_\_\_\_ en qualité de \_\_\_\_\_

Date de départ: \_\_\_\_\_ de la délégation du brevet du brevet de traitement

promu au grade de **Commandeur** de la Légion d'Honneur

par décret du \_\_\_\_\_ rendu sur le rapport du Ministre de \_\_\_\_\_

pour prendre rang du \_\_\_\_\_ en qualité de \_\_\_\_\_

Date de départ: \_\_\_\_\_ de la délégation du brevet du brevet de traitement

MINISTÈRE DE L'INTERIEUR

DEPARTEMENT DES COTES DU NORD

NOTICE

RENSEIGNEMENTS produits à l'appui du projet de décret tendant à nommer un Chevalier de la Légion d'Honneur

Nom et prénoms: PROVOST, Olivier, Louis, Marie

Date et lieu de naissance: 23 février 1865 à St-Brendan.

Fonction: ancien Maire

Domicile: Hillion

Nationalité: française

Distinctions honorifiques: Médaille de la police municipale et rurale.

Préfecture de Police (Corps des Gardiens de la Paix) du 11 août 1890 au 1er novembre 1912 (Brigadier et Brigadier Chef -22 ans 3 mois)

Conseiller Municipal de 1919 à ce jour (17 ans)

Maire d'Hillion du 12 décembre 1919 à mai 1925 (16 ans)

Etat des services:

Civils	28	ans	2 m
Militaires	5	ans	
Total	33	ans	2 m

AVIS FAVORABLE

Le Ministre de l'Intérieur certifie, en outre, qu'il résulte de l'enquête que la moralité du Candidat permet son admission dans la Légion d'Honneur.

Paris, le 21 JANV 1936

M. Saint-Breux, le 19 novembre 1935

Le Préfet ouellet

Une partie du dossier de légion d'honneur de Olivier Provost (source Léonore)

Hillion, le 18 Janvier 1937

Monsieur le Grand Chancelier de la Légion d'Honneur,

Je vous au grade de Chevalier de la Légion d'Honneur en Janvier 1936 (D.O. du 21.1.36) J'ai l'honneur de vous faire connaître que je n'ai pas reçu le brevet de ma nomination, publié sans doute de la part des services - quoi qu'il en soit, je vous serais très reconnaissant si vous pouviez bien me faire connaître les causes de cet retard de l'envoi du document dont il s'agit.

Je vous prie, Monsieur le Grand Chancelier, d'assurer de mon profond respect.

Provost, Olivier, Louis  
Hillion (Cotes du Nord)

Lettre de réclamation d'Olivier Provost

## Les routoirs de Hillion

Dans notre bulletin n°3, nous évoquions sans le développer, avec l'article sur les états généraux de 1789, l'importance de la culture du lin dans la commune de Hillion.

Nous rappelons ce texte qui est la seule revendication des habitants de la ville pour ces Etats Généraux.

*"d'adhérer à ce qui sera trouvé de plus juste par l'ordre du Tiers et de demander, pour l'intérêt particulier de notre paroisse, que le règlement qui défend de mettre les lins à rouir dans les rivières et ruisseaux soit révoqué pour la paroisse de Hillion, parce que sa principale culture est celle des lins, que les ruisseaux qui coulent dans la paroisse n'ont pas de poissons, qu'ils tombent aussitôt dans la mer; enfin que cette paroisse serait ruinée, si ce règlement était exécuté..."*

Pour que ce seul sujet soit évoqué avec tant de force, il fallait qu'il fût d'importance pour les Hillionnais de 1789 qui pratiquaient le rouissage du lin dans tous les petits cours d'eau de la Paroisse.

L'abbé Constant DUTEMPLE, avait écrit un essai sur « le Penthièvre pendant la guerre de 100 ans », dans les mémoires de l'Association Archéologique de Bretagne de 1912.

Il écrivait en parlant de la région Lamballaise : « l'industrie de la toile fut florissante jusqu'au 16<sup>e</sup> siècle, le lin était fourni par les paroisses de Planguenoual, Coetmieux, Morieux, Pommeret et Hillion. Plus que la toile encore, on fabriquait des étoffes de laine qu'on appelait « gueldes » et le « berlingue » de chanvre mélangé à la laine pour faire des habits ».

Dans l'Edition de 1907 de cette même Association Archéologique Bretonne, on lit « on fabriquait des étoffes de laine nommées « gueldes » ou « serges » pour faire des habits. Le luxe moderne a fait chuter cette industrie qui employait des bras, même dans les moulins à fouler.

Les toiles comme celles de Quintin étaient d'un grand renom. On dit que le lin était fourni par Morieux, Coetmieux, Pommeret et Hillion et le chanvre par Montcontour.

Après la moisson, le lin subissait le « rouissage ». On désignait sous ce terme, un ensemble de



Routoirs de Carieux, le Pertus Chaod

manipulations qui, dans des lavoirs pavés, faisaient disparaître la « chènevotte » agglutinant les fibres textiles.

Le rouissage est la macération que l'on fait subir aux plantes textiles telles que le lin, le chanvre, etc., pour faciliter la séparation de l'écorce filamenteuse d'avec la tige. On fait rouir le chanvre ou le lin dans un routoir ou roussoir. Le terme rouir vient du francique rotjan, qui signifie pourrir.

Jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle, pratiquement chaque ferme possédait son routoir appelé parfois « mare au chanvre ». Près des forêts se trouvaient aussi des « mares aux poutres » dans lesquelles trempaient les troncs destinés aux charpentes et constructions.

Le chanvre s'arrachait en deux fois : le chanvre mâle, cueilli en juillet et août rouissait plus promptement que le chanvre femelle qui lui n'est mûr qu'en septembre et octobre. L'extrémité des tiges rouit plus lentement que les parties voisines de la racine, les gros brins exigeant moins de temps que les petits. La moyenne pour le rouissage du chanvre est de 8 à 10 jours en mai, de 6 à 8 jours en août et de 10 à 12 jours en octobre. On peut en dire autant pour le lin qui rouit plus vite que le chanvre. La durée moyenne du séjour au routoir est un peu plus courte.

Le rouissage est suffisant quand les fibres se séparent facilement les unes des autres sur toute la longueur de la tige. Il était important que la fermentation soit arrêtée à ce moment car, si elle durait plus longtemps, la filasse prenait une teinte brune et perdait sa force de résistance. Comme il est difficile de déterminer le moment exact où le rouissage est terminé, et comme, d'autre part, une fermentation trop prolongée enlève aux fibres une grande partie de leur valeur, on n'attendait jamais que la plante soit complètement rouie pour la sortir de l'eau. On achevait l'opération en l'étendant sur la prairie pendant quelques jours.



Routoirs du ru de l'hôtellerie

*Rouissage du chanvre.*

D'après les arrêts du conseil d'état des 4 avril et 27 juin 1702, 24 décembre 1719, 11 septembre 1725, 26 février 1732, 6 août 1735, et 28 décembre 1756, il est défendu de faire rouir du chanvre ou du lin dans les rivières et ruisseaux, parce que cela corrompt l'eau, fait mourir le poisson et occasionne des maladies aux bestiaux.

Cette défense est une suite naturelle et une conséquence de celles faites par l'article 14 du titre 31 de l'ordonnance d'août 1669.

Elle est maintenue par la loi du 19—22 juillet 1791, sur la police municipale, qui maintient tous les réglemens relatifs à la salubrité publique.

Elle l'est aussi, implicitement, par l'arrêté du directoire exécutif du 19 ventose an 6, qui ordonne l'exécution du titre de l'ordonnance de 1669, relatif à la pêche.

La répression de la contravention est attribuée au pouvoir administratif, par la loi du 29 floréal an 10, lorsqu'elle est commise dans les rivières navigables et dans les ruisseaux et canaux y affluant.

Mais cette opération de « trempage » avait des inconvénients pour la faune et la flore aquatiques, la disparition de l'oxygène de l'eau n'était pas sans conséquences. En outre, les odeurs nauséabondes se faisaient remarquer loin à la ronde.

Ce phénomène a provoqué très tôt des réactions de la part des autorités

C'est en août 1669 qu'est connue la première ordonnance traitant du sujet. Bien d'autres arrêts seront promulgués avant que les lois d'août 1790 et juillet 1791 ne viennent renforcer la réglementation. Mais c'est surtout au début du XIX<sup>e</sup> siècle que les arrêtés (notamment préfectoraux) seront légion puisqu'ils seront parfois l'objet de volte-face spectaculaire sur les directives données.

Ainsi le 18 juin 1840, le Préfet de L. I. écrivait : « *L'intérêt général qui doit toujours guider l'Administration, quoiqu'elle soit encore obligée de le concilier le plus possible avec l'intérêt particulier, exige que le rouissage du chanvre et du lin ne soit pas totalement interdit.* »

Après avoir reconnu un an plus tard que les mesures répressives liées au rouissage « ont dépassé le but, en imposant des conditions qui rendaient impossible cette utile culture » et s'être demandé « jusqu'où devaient s'étendre les limites de sa sévérité », il traite d'un ouvrage qu'il qualifie lui-même d'extrêmement remarquable et dans lequel on peut lire :

« 1° Les exhalations fétides dues au rouissage du chanvre n'ont aucune influence fâcheuse sur la santé ; 2° Les eaux des routoirs peuvent être bues sans danger par les hommes et les animaux quelque infectes qu'elles soient (mais oui, vous avez bien lu)... 5° L'eau corrompue et stagnante des routoirs perd son odeur infecte et reprend sa limpidité quatre ou cinq semaines après qu'on y a déposé du chanvre ».

A Hillion, on pratiquait le rouissage en eaux courantes : Le lin était immergé. Il fallait déplacer des pierres dans le cours des fleuves ou rivières pour créer des barrages artificiels et lester les

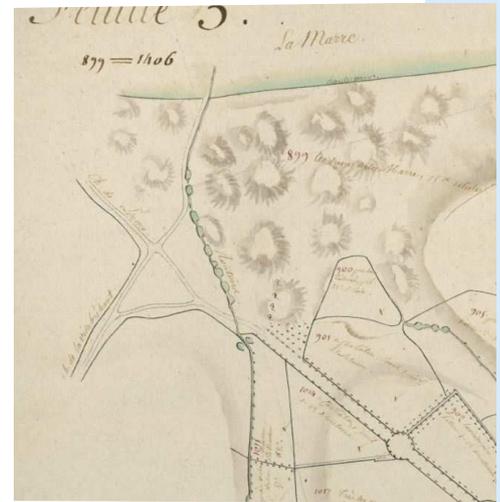
bottes de lin (sources de nombreux différends).

Ce procédé qui donnait d'excellents résultats était dû essentiellement à la qualité de l'eau peu calcaire, exempte de sel et de fer qui favorisait le développement du bacille.

En contrepartie, il impliquait une forte pollution des eaux. La technique d'immersion consistait dans un premier temps à mettre le lin en bottes.

Celles-ci étaient liées deux par deux de manière à ce que la tête de l'une voisine avec le bas des tiges de l'autre ; cela formait un « bonjeau » d'un poids voisin de 8 kg. Ces derniers étaient placés verticalement dans des ballons ou caisses en bois à claire-voie, ouvertes sur le dessus et sur un côté, contenant 1.200 à 1.600 kg de lin. On entassait les bottes et l'on couvrait le tout de paille. Pour empêcher le tout d'être emporté par les courants, on chargeait l'ensemble avec de lourdes pierres jusqu'à ce que le tout soit complètement immergé.

Nous avons pu retrouver l'emplacement de nombreux routoirs sur Hillion grâce aux Plans-Terriers du Penthièvre de 1785. Certains ont été transformés en lavoir comme celui de la Fontaine Tua, d'autres ont disparu.



Routoirs de Bonabry



Plants de lin



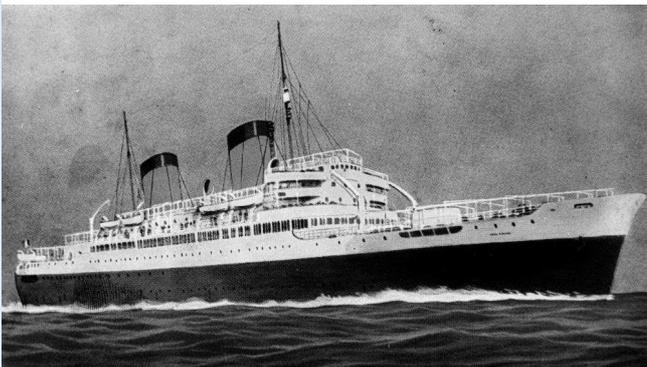
Fontaine Tua

## Témoignage d'un ancien de la Guerre d'Algérie

Né en 1936, j'ai été incorporé le 3 janvier 1957.

Je suis parti faire mes quatorze mois de classe en Allemagne et c'est là que j'en ai bavé le plus !

J'ai fait quatre mois de classe à Mayence et dix mois à Müllheim (à 2 km de Mulhouse). J'étais dans le régiment 457 de l'artillerie anti-aérienne, et j'ai fait quatre mois après le peloton pour être maréchal de logis. En Allemagne, on préparait déjà notre départ pour l'Algérie. J'étais dans un régiment semi-disciplinaire, sans pour autant avoir fait de bêtises. J'en ai bavé ! On nous menait comme des chiens, pour nous casser. C'est inadmissible ! Nous partions en manœuvre et on nous faisait coucher la nuit dehors. La plupart de mes collègues étaient lorrains ou alsaciens et avaient la chance de rentrer chez eux tous les dimanches.



Paquebot «La Ville d'Alger»

Nous faisons des marches de trente bornes, mal équipés et on couchait dans la neige sans rien, pas même une tente. Pendant huit mois en Allemagne, nous avons été malmenés. Les américains étaient près de nous. Après de longues marches, on nous faisait emprunter les voies des chars américains, on marchait dans la boue, c'était en février-mars. Et le lendemain, il fallait avoir la tenue de détail sur le lit ! On nous malmenait pour soi-disant nous préparer à la guerre d'Algérie...

Après six mois, j'ai rencontré un chef qui était de Carantec : là, c'était « la vie en rose » ! Nous avons sympathisé. Je n'avais plus rien à faire, je restais tranquille à la caserne. J'ai fait une ou deux gardes, c'est tout. Le maréchal des logis chef était un engagé en garnison avec sa femme.

Quand nous sommes partis pour l'Algérie, nous n'avions pas la fleur au fusil car notre régiment avait déjà perdu des hommes là-bas, et nous savions que nous allions dans de mauvais coins. J'ai pris le train pour Marseille, puis le bateau « La ville d'Alger » pour Oran, un

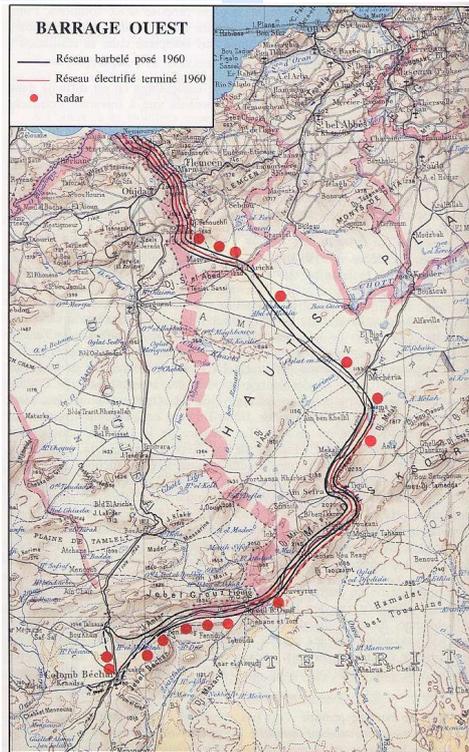
beau paquebot où nous étions bien logés. Je suis arrivé à Oran le 25 mars 1958 où il faisait beau, et où j'ai passé la nuit. Ensuite, nous ne savions pas où on allait nous envoyer. Nous avons été dispersés. Je suis allé à Tlemcen où j'ai passé la nuit dans une caserne. Le lendemain, direction Beni-Bahdel, barrage pour la production de l'électricité et qui ressemble au barrage du Pont Rolland, mais entre deux montagnes et qui était attaqué toutes les nuits. J'ai passé la première nuit dans un abri, sorte d'étable sans porte, que j'ai rejoint après avoir appris des collègues qui montaient la garde en bas que c'était très dangereux et qu'ils avaient souvent perdu des hommes là. La nuit, ça a sifflé et j'étais tout seul et sans arme dans ce cagibi ! Je ne me voyais pas rester là dans ce coupe-gorge. Le lendemain matin, nous avons repris le train avec quelques-uns. C'était un vieux train de campagne avec quatre ou cinq wagons devant la locomotive (à cause des mines) et nous ne savions pas où nous allions. Nous sommes arrivés un peu avant El Aricha en plein terrain d'alfa de 50 cm de hauteur, ce qui nous permettrait à l'occasion de voir le danger arriver. Puis nous sommes arrivés à El Aricha qui était sur la route allant de Tlemcen à Aïn Sefra. Il faisait très chaud, nous avions une prime de chaleur, la prime de Sahara.

Là, il y avait quatre sous-lieutenants aspirants de 24/25 ans, aviateurs, sous une tente. Ils m'ont accueilli comme un ami et je suis resté 15 jours avec eux sans affectation. Au bout de ce temps, l'un d'entre eux m'a dit qu'il serait peut-être bon d'aller trouver le capitaine car personne ne savait où j'étais. Une chance, le capitaine était un gars de Saint Brieuc, un dénommé Simon auquel j'ai expliqué que j'étais là depuis quelques jours et sans affectation. Il m'a dit de monter au camp 1307 (nommé ainsi à cause de l'altitude).

Camp d'El Aricha



Je suis monté un samedi matin et en arrivant j'ai joué au foot avec les autres. Tous les 30 kilomètres, il y avait des camps et le lendemain nous devions participer à un match de foot, comme tous les dimanches. Nous devions aller à 30 kilomètres de notre camp. Nous avions à notre disposition un GMC pour nous déplacer. Au match, j'ai été bousculé par un balèze et j'ai eu le poignet cassé et presque un genou également.



La nuit, j'ai souffert comme un damné. Le matin, je suis descendu voir le toubib à El Aricha mais il était parti en vacances. A côté, il y avait les chasseurs qui avaient un toubib. Comme un « bleu » j'ai raconté au capitaine Docteur comment j'étais tombé au match de foot. Il m'a dit « Si tu étais un de mes gars, je t'aurais mis en prison car mes gars crapahutent tous les jours pendant que toi tu joues au foot ! ». C'était le lundi, jour du convoi surveillé pour aller de El Aricha à Tlemcen faire les courses, avec hélicoptères et tout, mais le convoi était parti ! Il y avait un hélicoptère et trois aviateurs qui m'ont interrogé et à qui j'ai raconté mes déboires avec le capitaine. Tout de suite, ils m'ont proposé de m'emmener à l'hôpital de Tlemcen où j'ai passé deux mois de rêve. Puis je suis revenu au camp I307. Nous étions en bordure de la frontière algéro-marocaine et il y avait 50 kilomètres de zone libre interdite.



Radar Cotal

En bordure et au pied de notre camp, il y avait une zone électrifiée et minée. Le camp était entouré d'un mur de maçonnerie de deux mètres de hauteur. Il y avait un mirador pour la sentinelle. Nous dormions dans des sortes d'abris de jardin. A mon arrivée, j'ai dormi pendant trois semaines sous une tente, puis ensuite dans un abri. La première nuit, ça tirait beaucoup,

le radar avait détecté des tentatives de passage depuis le Maroc. Mais ensuite il n'y a presque plus eu de tentatives, j'ai été réveillé seulement 2 ou 3 nuits. Mais avant que j'arrive au camp, ça tirait toutes les nuits.

On avait 4 pièces de 105, qui tiraient dans la zone interdite. Elles étaient placées à l'intérieur, protégées par le mur. J'étais responsable d'une pièce d'artillerie, je recevais les ordres du radar et je réglais les obus (soit distance, soit hauteur pour l'obus). On était 6 par pièce, et au total nous étions une soixantaine dans le camp. Les fellaghas tentaient de passer la nuit, et surtout après les orages, au niveau des oueds, car les eaux emportaient les mines. Il n'y avait alors plus de danger pour eux, ils n'avaient plus qu'à couper les barbelés.

Dans le camp, il y avait deux algériens qui étaient militaires comme nous. L'un était marié et avait deux enfants. Le capitaine avait toute confiance en lui. Il était servent de canon en munitions. L'autre était moins sûr. Je suis parti avant la fin de la guerre, et je me suis demandé ce qu'ils étaient devenus ensuite : sont-ils allés en France avec les troupes françaises ? Ont-ils été laissés sur place ? Quel a été leur sort ?

Il faisait très chaud, et il y avait de grands écarts de température entre le jour et la nuit, le gel nous surprenait la nuit, jusqu'en juin. Comme il faisait très chaud dans la journée, on dormait sans rien. Mais si on avait le malheur de ne pas mettre de couverture, le lendemain, on avait une diarrhée carabinée ! Heureusement, nous ne devions pas partir en marche le matin.



Canon de 105 HM2

Chez les chasseurs, ils vérifiaient que les soldats étaient bien couverts car le lendemain ils devaient marcher. Les gars du « génie » travaillaient dur, sous 40 ou 45 degrés alors que nous pouvions nous rafraîchir dans nos abris !

El Aricha était un douar, un grand bourg, situé à environ 2 km du camp I307. Il y avait un marché hebdomadaire, et nous y allions pour nous distraire. Je partais à pied, sans arme, avec des copains, sans craindre de danger. Nous nous promenions entre les étals de légumes, de fruits. Il y avait beaucoup d'ânes qui servaient à les apporter, et aussi beaucoup de moutons. Certains étaient tués sur place et grillés sous forme de brochettes ou de méchouis. Moi je n'en prenais pas, mais j'avais des copains qui en mangeaient. Curieusement, nous nous sentions en sécurité.

En Algérie, j'étais heureux.

# Le Capitaine Louis le Prioux



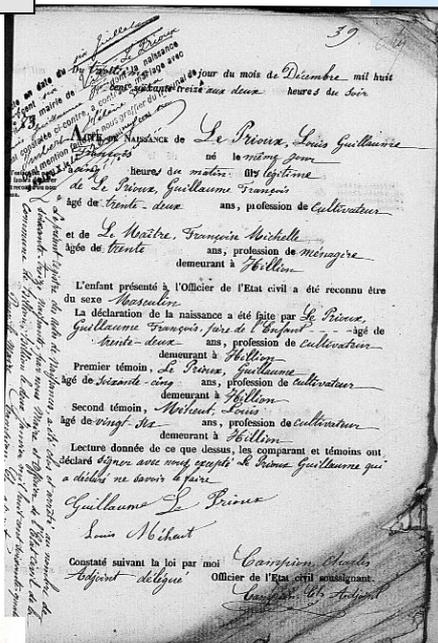
Capitaine Louis Le Prioux

Le livre qui va sortir prochainement « Hillion, un Village dans la Grande Guerre » évoquera de nombreux portraits de poilus de notre commune.

Nous ne pouvons malheureusement y insérer tous les renseignements que nous avons collectés sur chacun des 700 combattants hillionnais de la Guerre de 14. Le livre ferait plus de 1000 pages.

Nous évoquerons donc, au fil de nos bulletins, quelques destins passionnants ou héroïques que nous n'avons pas pu développer dans le livre.

Louis Le Prioux est de ceux-là. Un chapitre ayant déjà été rédigé sur un officier (Henry du Fou de Kerdaniel), de plus maire de la commune, nous nous contentons d'évoquer le



Acte de naissance Louis Le Prioux

sort de cet officier sorti du rang, et décédé de maladie à la fin du conflit.

Il a donc l'honneur de nos portraits complémentaires qui prendront place dans nos futurs bulletins.

Juin 1915

Louis le Prioux est né à Hillion le 30 décembre 1873. Il est fils de Guillaume Le Prioux et Françoise Le Maître.

Il aura 6 frères et sœurs : Michelle, née en 1872 (décédée en bas âge), Marie née en 1875, Guillaume né en 1877 (époux de Marie Lorant), Michelle, née en 1882, René, né et mort en 1884 et Jean Louis né en 1887, décédé lui aussi à la guerre (le 22 août 1914 à Messin).



Jean Le Prioux en 1913

Le 6 juillet 1906, il épouse à Vitré Hélène Imbert.

Ici sur cette photo avec leur fils Robert



Pour sa mémoire, nous retranscrivons l'intégralité de son éloge funèbre lors de son enterrement à Hillion.



# Oraison funèbre du Capitaine Le Prioux

Avant que la terre qui ne peut manquer d'être légère à notre cher et très aimé camarade ne recouvre son cercueil, je viens, interprète désolé du 9ème bataillon du 33ème R.I. porter au Capitaine Le Prioux, l'adieu suprême de tous ses amis.



Louis Le Prioux et ses officiers mitrailleurs

Certes, c'est une tâche bien douloureuse que celle qui m'échoit aujourd'hui de rendre à notre cher disparu les derniers devoirs. Mais combien allégée par la vie même du Capitaine. Aucune ombre à cette vie. C'était un homme simple et modeste, profondément honnête, d'une rectitude de caractère absolue, au cœur sensible et bon, d'une amabilité et d'une affabilité que n'oublieront jamais ceux qui l'ont connu.

Incorporé au 70ème régiment d'infanterie, le 16 novembre 1894, bientôt sergent, puis sergent-fourrier et adjudant, il était promu sous-lieutenant au 28ème régiment territorial le 22 décembre 1913, Lieutenant le 10 septembre 1914, enfin Capitaine le 7 juin 1916.

Dans ces trois grades, il prend part, soit avec le 28ème R.I.T, soit avec le 117ème régiment d'infanterie, soit avec le 138ème territorial, tantôt aux pénibles fatigues de la guerre de tranchées, tantôt à de durs combats où il reçoit une triple blessure, et où sa brillante conduite lui vaut une belle citation à l'ordre de la 8ème division et que voici : « A donné le plus bel exemple à tous le 6 octobre 1915 en entraînant vigoureusement sa compagnie à l'assaut des tranchées ennemies et en la maintenant pendant 20 heures dans une situation difficile. »

Comme on le voit, c'était un homme énergique et des plus braves que le Capitaine Le Prioux. Après la croix de guerre, si bien gagnée, il recevait en avril 1917, la croix de la Légion d'Honneur.

Très fatigué par la campagne, Le Prioux est nommé en février 1917 au 9ème bataillon d'instruction du 123ème B.I.T puis au 9ème bataillon du 33ème. Partout dans toutes ses fonctions, il déploie son zèle inlassable, une compétence et une activité qui le désignent à l'attention de ses chefs et le font mettre à la tête de l'Ecole du Groupe. Dans cette nouvelle tâche, si laborieuse, si aride, si ingrate, il montre ses qualités d'organisateur, d'instructeur et de chef. A la fois paternel et ferme, d'une humeur toujours égale, toujours prêt à obliger, il était adoré de ses hommes, et parmi ses camarades et

ses chefs, il ne comptait, j'en suis bien sûr, que des amis. C'est qu'on ne pouvait l'approcher, sans être frappé, attiré, retenu, par son regard limpide et franc où se lisait tant de bonté et de droiture, où brillait par instants une flamme indicatrice de volonté calme et d'énergie tenace.

Rappelez-vous sa citation.

Ai-je besoin d'ajouter, ici, au milieu de ceux qui l'ont connu et tant apprécié, que le Capitaine Le Prioux était un travailleur opiniâtre.

Toujours en quête d'un progrès à réaliser dans son Ecole et dans l'instruction de la troupe, toujours dévoué, toujours sur la brèche, toujours d'attaque comme j'aimais à le lui dire, Hélas ! voilà que par un affreux coup de la destinée, de la fatalité aveugle, cet homme qui a échappé aux horreurs et aux fatigues de la guerre, qui espère retrouver dans quelques mois un foyer chéri, cet homme, dis-je, est frappé dans l'accomplissement journalier de sa tâche, par le coup le plus imprévu, le plus soudain, le plus terrifiant, il succombe dans la pleine maturité de la vie, laissant derrière lui, une famille qui était sa joie, dont il aimait parler dans l'intimité, parce qu'il l'adorait.

J'adresse ici à Mme Le Prioux, l'expression de notre douloureuse et profonde sympathie.

Quant à nous, nous garderons toujours dans nos cœurs, le souvenir fidèle du camarade, si bon, si dévoué, qui nous a été si cruellement enlevé, et qui fut un modèle d'officier, comme il eût été, rendu à la vie civile, le modèle du bon citoyen.

Mon cher camarade, Adieu.



Le drapeau du 118e RI



Légion d'honneur de Louis Le Prioux

## Les bistrots de Lermot entre les deux guerres

Dans tous les villages et hameaux de France on trouvait des lieux de rencontre et d'échange les fameux bistrots aujourd'hui pratiquement disparus du fait du changement de mode de vie de nos sociétés. On pouvait s'y détendre, boire ou manger souvent en y apportant son casse-croûte. Il y avait toujours bien en évidence placardée sur le mur la fameuse affiche obligatoire sur la licence du débitant de boissons alcoolisées.

Lermot en avait deux. Le premier en arrivant sur la route de Trégot était tenu par la famille Lorant. Les habitués y venaient prendre une bolée de cidre tiré directement au fût et servie dans la carafe. Dans les années 70-80 des jeux de boules bretonne dont un entièrement couvert attirait les joueurs surtout le dimanche. Il a depuis plusieurs années cessé toute activité.



Auberge du haut des rues

Les alcools durs pourtant bien exposés à la vue des clients était rarement demandés car trop chers pour les gens du coin. Ce que pouvaient se permettre les clients plus «chics» de passage.

Avant la guerre et jusque dans les années 1950 on y trouvait aussi de la petite épicerie où les ménagères pouvaient trouver en dépannage sel, poivre, conserves de sardines et aussi la petite boîte de pâté Hénaff. Les enfants n'étaient pas oubliés et venaient souvent acheter quelques bonbons contenus souvent en vrac dans des grands bocaux en verre de forme ronde ou rectangulaire. C'est dans cette auberge que se trouvait l'unique téléphone public seul lien qui permettait en cas de besoin de faire appel au médecin

Durant l'occupation allemande les soldats y venaient également le considérant comme leur foyer du soldat. Souvent ils s'épanchaient eux aussi sur leurs malheurs l'éloignement de leur famille et surtout dans les moments où ils étaient en instance de partir sur le front russe.

Dans ces bistrots qu'on appelait de temps en temps café, on y trouvait des habitués, on dirait aujourd'hui des «piliers de comptoirs». D'autres dans la journée profitaient de «s'échapper» de leurs activités pour aller boire une «petite bolée» de cidre. D'autres encore qui s'attardaient le soir et, passée l'heure se voyaient rappeler à l'ordre par la maman ou leur enfant venant les chercher. «Papa, il est l'heure de rentrer!»

Voilà ce qu'était la vie de ces vieux bistrots de Lermot, lieux de convivialité comme partout ailleurs autrefois.



A.W. - 236 - HILLION - L'Auberge de Lermot

Le deuxième toujours sur la route de Trégot à l'intersection de la rue de Fonteneau appartenait à la famille Le Mounier-Dijon jusqu'à la fin des années 70 avant d'être repris par d'autres propriétaires jusqu'à sa fermeture définitive aux environ de 1990-2000. On l'appelait le café Dijon et plus anciennement par les gens du village «l'auberge du Haut des Rues». Mieux placé car plus près de la plage il accueillait beaucoup de gens de passage et pouvait héberger quelques vacanciers en période d'été. Ses deux jeux de boules étaient constamment animés car, libres d'accès, les enfants pouvaient s'y distraire et s'initier en dehors bien sûr des parties d'adultes dont l'enjeu était de faire payer la tournée aux perdants. En été on peut dire qu'il y avait foule. Le cidre était le plus souvent servi à la bolée directement à la tireuse mais il fut bientôt remplacé par le verre de vin souvent de mauvaise qualité et la bière dénommée couramment «un bock».

## Photo de classe de 1945 – Ecole Ste Jeanne d'Arc

### Classe 1945 Institutrice Mademoiselle Anna Hellouvy

#### 1er rang (bas)

Lucie Chapelain – Denise Lucas – Yvonne Chapelain – Denise Campion – Marie Madeleine Chapelain – Yvette Pestel – Antoinette Delanoë – Nicole Pelé – Albane Campion – Gabrielle Guernion – Madeleine Verdes- Raymonde Pelé – Marie Thérèse Le Mounier

#### 2e rang

Marie Le Mounier – Germaine Chapelain – Marie Guinard – Simone Morin – Madeleine Guernion- Geneviève Guernion – Marie Toquet – Marie Cornillet – Marie Blanchard – Marie Guernion- Louise Guernion – Jeannine Verdes – Yvette Hellio – Marie Claire Pichard – Clotilde Delanoë

#### 3e rang (haut)

Mlle Anna – Monique Chapelain – Madeleine Famel – Denise Villesalmon – Clotilde Le Pape – Marie Thérèse Famel – Yvonne Guinard – Yvonne Le Pape – Bernadette Verdes – Gabrielle Famel – Denise Lucas – Lucienne Galais – Thérèse Chapelain – Marie Souplet – Fernande Galais – Thérèse Pichard



## « Hillion » officiellement « adopté » en Angleterre

J'avais évoqué en 2015 dans « Bretons de la bataille d'Hastings/ Hillion, une famille, un village » la « méprise » de l'illustre historien britannique John Horace Round qui, très certainement parce qu'il ne connaissait pas le breton, avait traduit le « Helion » du Domesday Book par « Helléan », pour en déduire que Tihel de Helion était originaire de Helléan, commune du Morbihan. Round, dans ses écrits cités plus haut (Transactions of the Essex Archaeological Society. 1900), explique sa méthode pour en arriver à ces conclusions : « Comme Tihel était un Breton, nous aurions pu espérer trouver son Helion quelque part en Bretagne ; et là je l'ai trouvé dans l'actuel Helléan, un canton de Josselin près de Ploermel »...

Comme nous avons eu déjà l'occasion de le démontrer, en citant de nombreux textes anciens en breton, la traduction bretonne de Hillion est incontestablement « Helion », ce que J.H. Round ignorait, car à son immense savoir, manquaient quelques notions de... breton.

En 2017, j'avais adressé mon livre à Katherine Keats-Rohan, historienne et chercheur britannique, directrice de l'unité de recherches prosopographiques à l'université d'Oxford.

K. Keats-Rohan est spécialisée dans la conquête anglo-normande, dans l'étude du Domesday Book et des personnes accompagnant Guillaume Le Conquérant lors de la campagne de 1066, et qui devinrent propriétaires fonciers en Angleterre.

Après avoir pris le temps d'étudier cette suggestion émanant d'un « non-historien » français, Katherine Keats-Rohan, qui s'apprête à publier une deuxième édition de ses « Domesday People », m'a adressé un courrier le 31 janvier 2018 dans lequel elle m'annonce notamment :

« (...) I think your suggestion of the true location of Hillion (BD Hellean) makes a great deal of sense and I propose to adopt it, citing your work. (...) »

Traduction : (...) « Je pense que votre suggestion sur la véritable localisation de Hillion (BD Hellean) est parfaitement logique et je propose de l'adopter, en citant votre travail... » (...)

Voilà comment Hillion, et non plus Helléan, fera très bientôt son entrée dans l'Histoire de l'Angleterre.

Dommage pour ce village du Morbihan, qui avait pourtant baptisé sa rue de la mairie : « Rue de Tihel ».

Les Héléanais n'ignorent pourtant pas que le nom breton de leur commune est bien **Helean**... et non pas **Helion**.

Rendons à César...

**Pierre Hillion**

## Sortie du livre « Hillion, Un Village dans la Grande Guerre »

Nous avons lancé une souscription pour éditer ce livre

Désormais ce livre est en cours d'édition.

Si vous désirez acquérir cet ouvrage il est mis en vente pour 16 euros auprès des membres de l'association

Profitez de cette offre!

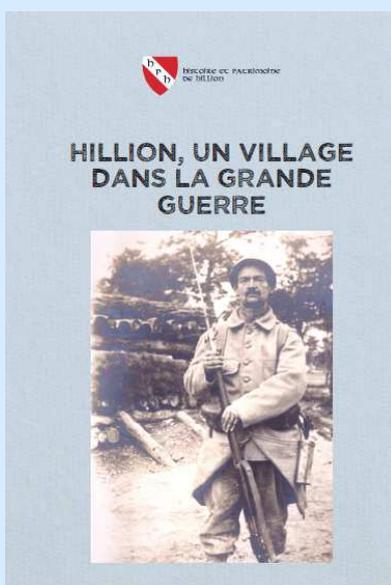
Nous contacter :

Patrick Chanot 0296322964

patrick.chanot@wanadoo.fr

Alain Lafrogne 0296323852

ma.lafrogne@free.fr



Maquette « provisoire » de la couverture du livre

**Exposition « Hillion, un Village dans la Grande Guerre » du 3 au 18 novembre**

**Salle du Conseil, Mairie de Hillion**

**Spectacles le samedi 3 novembre et le samedi 10 novembre 20h30 salle Palante**

**Commémoration de l'Armistice de 1918, le 11 novembre à Saint-René à 11h et Hillion 11h30, monuments aux morts.**